

SEANCE DU 23 FEVRIER 2026

Lundi 23 février 2026, à 10h00, le Bureau Syndical, s'est réuni à Privas, sous la présidence de M. Patrick COUDENE.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ACCASSAT K. (VP)	X			LEYNAUD J. (VP)	X		
BONNET-FERRAND V. (VP)		X		PEYRACHE A.		X	
BOUSCHON M. (VP)			X	REVEL F.	X		
BRESSO D.	X			ROUYEYROL B.			X
BULINGE JP. (VP)	X			SABATIER R. (VP)	X		
CHAZE M. (VP)	X			SCHERER A. (VP)	X		
COULMONT H.		X		VALLA M. (VP)	X		
HERNANDEZ C.			X				

OBJET : SUBVENTION « CCR » PROGRAMME ADEME 2023 / 2027

	Période 2023/2027	2024	2025
Montant enveloppe ADEME	6 220 376,00 €	1 304 000,00 €	1 550 000,00 €
Subventions déjà allouées	2 590 501,96 €	1 296 786,27 €	1 293 715,69 €
Reste à allouer	3 629 874,04 €	7 213,73 €	256 284,31 €

Le Président rappelle aux membres du bureau syndical que Territoire d'Énergie Ardèche a candidaté auprès de l'ADEME pour porter la gestion du Fonds Chaleur dans le cadre d'un Contrat Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT).

L'ADEME a notifié à Territoire d'Énergie Ardèche en date du 30/05/2024 la convention de mandat n°23RAD0675 visant à nous confier le paiement des dépenses de l'ADEME du CCRT.

L'objectif du contrat CCRT est d'accompagner 30 opérations d'énergies renouvelables et de récupération - projets publics et privés avec numéro de SIRET - pour un volume de 17 803 MWh de production d'énergie, dont 6 installations hors biomasse.

L'enveloppe allouée par l'ADEME pour une période de 4 ans avec rétroactivité au 07/11/2023 est de 6 220 376 euros, dont 1 304 000 euros pour l'année 2024.

Le Président indique que pour l'année 2024, sur les 1 304 000 euros alloués, Territoire d'Énergie Ardèche a engagé la somme de 1 296 786,27 euros de subvention suite validation par l'ADEME des comités d'engagement des 27/06/2024 et 07/11/2024. Un reliquat de 7 213,73 euros d'enveloppe allouée sur l'année 2024 n'a pas été engagé.

Le Président informe le bureau syndical que l'ADEME a notifié à Territoire d'Énergie Ardèche par courrier du 27 mars 2025 une dotation en autorisation d'engagement de 1 700 000 euros au titre de l'année 2025. Ensuite en date du 14/11/2025, l'ADEME a notifié à Territoire d'Énergie Ardèche une diminution de la dotation en engagement d'un montant de 150 000 euros.

Le sixième comité d'engagement (quatrième de l'année 2025) s'est tenu en date du 11/12/2025 visant à présenter à l'ADEME les dossiers à financer.

Le président,

Patrick COUDENE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture le et de sa publication ou notification le

ANNEXE - LISTE DES DOSSIERS VALIDES

Date de la commission d'attribution des aides	Numéro de l'opération fille (opérateur)	Raison sociale du bénéficiaire	Commune	Nature de l'opération	Filière EnR&R thermique	Description du projet	Coût prévisionnel des dépenses	Aide prévisionnelle ADEME	Autres aides publiques prévisionnelles
11/12/2025	250240MDE	ASSOCIATION BETHANIE	LACHAPELLE SOUS AUBENAS	Étude - Diagnostic et	Biomasse	Etude de faisabilité chaufferie bois Foyer des Amandiers à Lachapelle sous Aubenas	5 500,00 €	3 850,00 €	
11/12/2025	250202MDE	COOPERATIVE SAS LE MOULINAGE DE CHIROLS	CHIROLS	Investissement	Solaire thermique	chaude solaire pour le moulinage de Chirols	11 823,00 €	5 487,78 €	
11/12/2025	250242MDE	COMMUNE DE RUOMS	RUOMS	Investissement	Biomasse	Chaufferie bois pour le gymnase les Antalos à Ruoms	163 500,00 €	36 960,00 €	
11/12/2025	240004MDE	DEPARTEMENT DE L'ARDECHE	BORNE	Investissement	Biomasse & réseau	Changement de bénéficiaire : DEPARTEMENT DE L'ARDECHE au lieu du SYNDICAT MIXTE DE LA	- €	- €	

Filière EnR&R thermique	Aide prévisionnelle ADEME à l'investissement	Aide prévisionnelle ADEME à l'étude	Production de chaleur renouvelable prévisionnelle	Production de froid renouvelable prévisionnelle	Réseau : ml prévisionnels	Solaire thermique : m² prévisionnels
Biomasse	2 058 908,41 €	52 734,89 €	6 014	0	1057	0
Géothermie	54 182,05 €	163 588,59 €	96	19,01	0	0
Solaire thermique	27 498,02 €	0,00 €	25	0	0	33,46
Chaleur fatale	0,00 €	0,00 €	0	0	0	0
Biomasse & réseau	224 490,00 €	0,00 €	372	0	175	0
Géothermie &	0,00 €	0,00 €	0	0	0	0
Solaire thermique &	0,00 €	0,00 €	0	0	0	0
Chaleur fatale &	0,00 €	0,00 €	0	0	0	0
Réseau - création	0,00 €	0,00 €	0	0	0	0
Réseau - extension	0,00 €	0,00 €	0	0	0	0
Multi EnR	0,00 €	9 100,00 €	0	0	0	0
TOTAL	2 365 078,48 €	225 423,48 €	6 506	19,01	1232	33,46